|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AFR 37/9294/2025 - Mali - 24 avril 2025 | | |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | x-FI UA 049/24-2 |
| Un auteur et militant remis en liberté après avoir purgé sa peine | | |
| MALI | | |

Le 27 mars 2025, l’auteur malien Étienne Sissoko a été libéré au bout d’une année de détention arbitraire, uniquement liée à l’exercice pacifique de son droit à la liberté d’expression.

Le militant et auteur malien Étienne Sissoko, également professeur à l’université de Bamako, a été remis en liberté le 27 mars 2025 au bout d’un an de détention arbitraire, exclusivement liée à l’exercice pacifique de son droit à la liberté d’expression.

Le 20 mai 2024, Étienne Sissoko avait été condamné à deux ans d’emprisonnement, dont un an avec sursis, et à une amende de trois millions de francs CFA (environ 4’500 euros). Il avait été déclaré coupable d’«atteinte au crédit de l’État», d’«injures» et de «diffusion de fausses nouvelles de nature à troubler la paix publique», après la publication de son livre intitulé Propagande, Agitation, Harcèlement : La communication gouvernementale pendant la transition au Mali, en décembre 2023. Le 14 octobre 2024, la cour d’appel de Bamako a ordonné sa libération provisoire dans l’attente de son procès. Le parquet a cependant formé un pourvoi le même jour, et il a été maintenu en détention. Étienne Sissoko était incarcéré à la prison de Kéniéroba, à 75 kilomètres de Bamako, la capitale malienne, loin de sa famille et de ses avocats.

Des membres et des sympathisant·e·s d’Amnesty International ont envoyé des lettres et des courriels aux autorités maliennes pour demander sa libération, et d’autres auteurs maliens lui ont témoigné leur soutien.

Le 10 avril 2025, lors d’une réunion avec les nouveaux membres de la Commission nationale des droits de l’homme au Mali, le ministre de la Justice a désigné des sacs remplis de lettres, et a déclaré avoir reçu plus de 8’000 courriels d’Amnesty International appelant à la libération d’une seule personne. Il a ajouté qu’il s’agissait selon lui de harcèlement.

Étienne Sissoko a adressé le message ci-après à toutes les personnes qui se sont mobilisées en faveur de sa libération, dont des membres et sympathisant·e·s d’Amnesty International:

«Douze mois d’enfermement. Douze mois de silence, de solitude, de prière, d’écriture. Douze mois qui n’ont pas seulement été une peine. Ce fut un pèlerinage. Un pèlerinage intérieur. Vers l’endurance. Vers l’écoute. Vers ce lieu en soi où l’homme apprend à ne pas trahir ce qu’il croit juste, même dans l’obscurité. Merci à la presse nationale et internationale, aux amis, collègues, camarades, étudiants, qui ont veillé dans la dignité. Merci aux organisations de défense des droits humains, en particulier Amnesty International, la FIDH, aux ONG nationales, aux associations locales, et aux hommes et femmes qui ont osé demander justice».

Amnesty International continuera à agir en faveur de la libération des personnes injustement détenues au Mali pour avoir exercé pacifiquement leurs droits fondamentaux.

**Aucune action complémentaire n’est requise. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.**